

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
 FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse...	20 »	
L'étranger...	25 »	
Réclames...	50 »	

Nouvelles du jour

Démarche de l'ambassadeur d'Allemagne auprès du ministre grec. Tension menaçante entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie.

On apprend aujourd'hui que M. Briand, le chef actuel du ministère français, a déjà préconisé l'organisation d'une expédition aux Balkans en janvier 1915. Alors, les conjonctures étaient des plus propices à l'entreprise. Les Russes étaient encore maîtres de la Galicie; les Carpathes étaient l'enjeu d'une lutte surhumaine; la Hongrie vivait dans les transes. Quelles conséquences n'aurait pas pu avoir une offensive des Alliés contre la ligne du Danube et de la Save!

Mais M. Briand ne put faire partager son idée. On se demanda à quelles objections il s'est heurté. La Grèce n'a-t-elle pas voulu livrer passage? Comme il n'était pas question, à ce moment-là, d'une agression bulgare contre la Serbie, on ne pouvait pas invoquer, pour justifier le débarquement à Salonique, la clause du *casus foederis* contenue dans le traité serbo-grec. Il est possible que la Grèce n'ait pas consenti à se prêter à une action directe contre les empires centraux.

Par contre, des révélations récentes affirment que les Alliés auraient pu avoir, par deux fois, le concours de la Grèce contre la Turquie. La première fois, ce fut lorsque les Alliés eurent décidé l'attaque navale contre les Dardanelles. Le roi Constantin leur fit offrir, dit-on, sa flotte et ses transports. Mais la Russie, qui s'était adjugé Constantinople, fit comprendre qu'il lui souriait peu de voir la Grèce, autre prétendante à la succession turque, mêlée à l'entreprise. L'offre du roi Constantin ne fut pas déclinée formellement, mais resta en suspens. Au mois d'avril, quand les Alliés, ayant échoué dans l'attaque par mer, résolurent le débarquement dans la presqu'île de Gallipoli, le roi Constantin fit une nouvelle offre. Il mettait à la disposition des Alliés son armée; mais il proposait un plan différent de celui qu'ils avaient arrêté; on devait, selon lui, porter l'attaque à travers la Thrace, contre les lignes de Tchataldja. Pour cela, il fallait l'agrément de la Bulgarie; mais le roi Constantin était d'avis, dit-on, de s'en passer, au besoin. Dans ce cas, la Serbie serait entrée dans la combinaison; elle aurait attaqué la Bulgarie pour l'obliger à diviser ses forces.

Les nouvelles propositions du roi Constantin ne furent pas plus agréées que les premières. M. Delcassé ne voulait pas qu'on touchât à la Bulgarie, qu'il ne désespérait pas de gagner à la cause des Alliés.

Notre correspondant de Paris, M. Varloy, nous écrit qu'il est exact que les Anglais étaient opposés au maintien des troupes à Salonique. Jeudi dernier encore, dit-il, lord Kitchener en demandait le rappel. C'est au conseil de vendredi seulement que, se rendant aux arguments présentés par la France, le ministre anglais a compris la nécessité de conserver Salonique.

Quelles considérations ont motivé le changement d'esprit du ministre anglais? M. Varloy croit les connaître, mais, ajoute-t-il, « il m'est interdit de les exposer ».

Aucune censure ne veille sur nous pour nous obliger à la même discrétion, et le renseignement que M. Varloy n'a pu nous écrire, parce que la douane intellectuelle qui épêche la correspondance aurait retenu sa lettre, nous est arrivé par une autre voie. Le voici donc :

Pour rallier les Anglais au maintien

de l'expédition de Salonique, le gouvernement français a fait entrevoir la chute du ministre Briand-Viviani, qui avait voulu cette opération. M. Clémenceau aurait succédé à M. Briand. Un cabinet Clémenceau, ce serait l'incohérence et l'anarchie. Les Anglais s'en rendent compte et ils ont cédé.

Des informations particulières nous font envisager comme extrêmement aiguë la tension qui s'est produite entre l'Autriche et les Etats-Unis à propos de l'affaire de l'Ancona. Nous savons qu'un diplomate américain accrédité à Vienne, qui faisait un séjour à Fribourg, a été rappelé d'urgence.

On sait que les lois italiennes n'admettent pas le divorce et que, malgré les tentatives faites par certains gouvernements de gauche, le peuple italien n'en a jamais voulu. On sait aussi que certains Italiens, qui veulent divorcer, éludent la loi de leur pays. Ils se font naturaliser dans un pays étranger, généralement en Hongrie; puis, après avoir obtenu leur divorce devant les tribunaux étrangers, ils reprennent leur nationalité italienne et même se marient une seconde fois. C'est là un abus incroyable, que l'on a souvent dénoncé en Italie, mais que les tribunaux italiens ont jusqu'ici presque toujours sanctionné.

La Chambre italienne en a jugé l'autre jour différemment. Elle avait à se prononcer sur l'élection du député Fortunati, représentant de l'arrondissement d'Orvieto. La Giunta parlementaire chargée de réviser sur le cas proposé de valider l'élection de M. Fortunati, mais elle a rencontré une forte opposition parmi les députés. Une longue et intéressante discussion s'ensuivit, au cours de laquelle il fut établi que le député d'Orvieto s'était fait, pour divorcer, adopter par un citoyen autrichien de Fiume et avait acquis la naturalisation hongroise. La cour d'appel de Venise, en déclarant exécutoire en Italie la sentence de divorce, a reconnu que M. Fortunati était devenu citoyen hongrois. Quelque temps après, la commune de Fiume avait délié le député d'Orvieto de sa nouvelle naturalisation, celui-ci ayant déclaré qu'il allait émigrer en Italie. Or, toute la question était de savoir si M. Fortunati était citoyen italien ou citoyen hongrois. C'est là-dessus que la Chambre discuta longuement. Au point de vue juridique, la question est, paraît-il, réellement discutable. Quelques députés ont soutenu que, aux termes du Code civil italien, on peut se faire naturaliser à l'étranger sans cesser d'être citoyen italien. M. Fortunati, selon eux, était dans ce cas. Il n'a jamais cessé effectivement de résider en Italie, et, s'il avait été soldat, il aurait pu être appelé sous les drapeaux.

D'autres députés ont soutenu au contraire que M. Fortunati ne pouvait redevenir citoyen italien que deux ans après avoir renoncé à la naturalisation hongroise et qu'il devait faire, à ce sujet, une déclaration formelle devant l'officier d'état civil.

En temps ordinaire, la Chambre aurait probablement validé l'élection, mais une question de sentiment a prévalu sur tous les arguments juridiques pour ou contre. On a fait remarquer que la Chambre ne pourrait, sans se déshonorer, accepter un député

qui avait juré serment de fidélité à François-Joseph, actuellement l'ennemi de l'Italie.

Le gouvernement ayant déclaré qu'il s'abstiendrait à la votation, la Chambre a invalidé l'élection de M. Fortunati, par 121 oui contre 95 non et 48 abstentions.

Et elle a eu raison. Comme l'a fait remarquer un député socialiste, il n'est pas licite que, en Italie, le divorce soit interdit aux uns et permis aux autres, c'est-à-dire aux riches. Il n'est pas convenable non plus qu'on puisse déposer et reprendre son droit de bourgeoisie comme on dépose et reprend son manteau ou ses gants. Il n'est pas bon de laisser tourner les lois par ceux-là mêmes qui les font. Le divorce, interdit en Italie, ne doit pas être une marchandise d'importation que les riches seuls peuvent se payer le luxe d'acquiescer.

Ce ne sont pas ces arguments de bon sens qui ont impressionné tous ceux qui ont refusé de valider l'élection de M. Fortunati; le spectre de François-Joseph a produit tout son effet sur la Chambre; mais le vote des députés, quels qu'en soient d'ailleurs les motifs, a été une bonne action.

Le lait au Conseil national

Berne, 17 décembre.

En règle générale, les interpellations se liquident par un simple dialogue entre le premier signataire et le représentant du Conseil fédéral. Les choses se passent ainsi surtout lorsque l'interpellation a un caractère agressif. Mais, si la Chambre le décide, la discussion générale est ouverte. C'est ce qui est arrivé pour l'interpellation Billeter. Les signataires de cette interpellation étant, pour la plupart, des hommes ministériels, il n'y avait aucun danger à élargir le débat, car ces amis du gouvernement ne demandaient qu'à être éclairés.

L'exposé de M. Schulthess a donc été suivi d'une prise d'armes qui a transformé aussitôt la salle en champ de bataille. D'un côté, l'attaque socialiste; de l'autre, la défense agrarienne. La troupe Greulich a envoyé au feu ses condottieri les plus entreprenants, MM. Naine et Grimm. Ils ont frappé d'estoc et de taille sur les soldats du général Laur.

Les orateurs socialistes persistent à soutenir que le Département d'économie publique n'a pas suffisamment protégé les intérêts des consommateurs, et ils accusent les agriculteurs d'exploiter la situation, de s'enrichir par le fait de la guerre, de hausser constamment leurs prix malgré l'abondance des récoltes. Si cela continue, disent-ils, l'agitation ouvrière grandira, car nous ne pouvons supporter à la fois la diminution des salaires et le renchérissement de la vie.

Les représentants de l'agriculture ont donné aussitôt la riposte. M. Chuard, de Lausanne, est le premier sur la brèche. Le grand agronome vaudois démontre que le renchérissement du lait s'était déjà produit avant la guerre. L'année dernière, malgré l'explosion du cataclysme, une baisse s'est produite. Si, actuellement, les prix reviennent à la hausse, c'est que la production du lait a été entravée par le manque de fourrages concentrés qui nous venaient de l'étranger. Grâce aux mesures prises par le Département d'économie publique, le marché du lait a été régularisé et nous avons évité une hausse plus forte encore.

M. Freiburghaus, de Laupen, confirme cette manière de voir en disant que le prix du lait aurait pu monter jusqu'à 34 centimes par la seule force des choses et le libre jeu de l'offre et de la demande. Il ne faut pas oublier que les agriculteurs voient augmenter aussi sans cesse les frais de la production. Qu'on leur sache gré d'avoir pourvu, par leur travail, à l'alimentation du pays en ces graves circonstances.

Un autre chef de l'agronomie bernoise, M. Jenny, montre les difficultés avec lesquelles l'agriculture suisse a été aux prises depuis le commencement de la guerre. La mobilisation a enlevé beaucoup de bras aux travaux des campagnes. L'agriculture a souffert aussi de l'impossibilité où elle s'est trouvée d'importer les tourteaux et autres matières indispensables à une bonne alimentation du bétail. Les mesures prises par le Con-

seil fédéral, loin de nuire aux consommateurs, ont assuré leur alimentation suffisante en lait, fromage et produits laitiers. Ce sont plutôt les agriculteurs qui ont dû consentir à des sacrifices.

Une note de gaieté et d'originalité a été jetée en ce débat par le nouveau député zuricois, M. Bopp. Déjà célèbre dans son canton par ses fantaisies bucoliques, le député de Bülach s'est classé aujourd'hui parmi les orateurs qui intéressent et amusent le parlement fédéral. L'interpellation Billeter a fourni au poète paysan l'occasion de faire sa première entrée sur la scène oratoire. Dès qu'il s'est levé, un cercle d'auditeurs s'est groupé autour de lui. Attentifs et curieux, les députés n'ont pas été déçus. M. Bopp a pris pour cible M. Grimm, et il l'a criblé de traits acérés.

« Au temps où je portais la boille, dit l'ancien père devenu conseiller national, le lait avait déjà une tendance à monter. L'année où naquit M. Grimm (1881), le lait était à 25 centimes, exactement comme aujourd'hui. Je ne voudrais pas soutenir cependant que la venue de M. Grimm ait été la cause directe de ce renchérissement. Nous, agriculteurs, nous n'allons pas puiser notre politique économique dans la fontaine de l'Ogre. (Il en existe une à Berne). M. Grimm semble mieux connaître le mode d'alimentation des vœux que celui des bœufs. En tous cas, les mesures du Conseil fédéral ont fait plus de bien au pays que les airs de flûte du mystérieux congrès de la paix à Zimmerwald. »

Tels sont quelques-uns des bons mots dont M. Bopp entrelarde son discours, rempli, d'ailleurs, d'arguments sérieux.

Après ce morceau, l'intérêt du débat était presque épuisé. On a cependant entendu encore une bonne réplique de M. Schulthess, puis, M. Billeter s'étant déclaré satisfait, l'interpellation s'est trouvée liquidée.

CONSEIL DES ETATS

Présidence de M. Python, président.

La discussion a été reprise à l'article 9 du projet de caisse d'épargne postale.

M. Wirz (Obwald) se prononce pour la suppression de l'article, selon la proposition de M. Paul Scherrer. Il doit être entendu que les nouveaux fonctionnaires seront créés par une loi et non par voie d'ordonnance.

M. Forrer, chef du Département des chemins de fer et des postes, s'oppose à la suppression de l'art. 9. Nous introduisons, par cette loi, une nouvelle branche d'activité qui n'est pas prévue par la loi postale. La direction générale des postes comprend déjà quatre sections. L'inspecteur des caisses d'épargne postales viendrait naturellement constituer une cinquième section. Un simple caissier ne suffirait pas à contrôler les 4000 et quelques caisses d'épargne érigées dans les offices postaux.

Le chef du Département des postes expose ensuite que la répartition du travail dans les postes se fait de manière à occuper suffisamment tous les employés.

Eventuellement, M. Forrer propose d'insérer, à l'article, l'adjonction suivante: « Il sera pourvu successivement aux emplois dans la mesure du développement des affaires. »

M. Scherrer (Bâle-Ville) réplique. Sa proposition de suppression de l'article 9 n'implique aucune défiance envers le Conseil fédéral et l'administration postale. La régie des postes n'est pas seulement un service public; elle constitue une source de recettes pour la Confédération. Pour cela, il est nécessaire de simplifier les rouages, au lieu de les compliquer.

M. von Arz (Soleure), président de la commission, n'éprouve pas d'enthousiasme pour l'augmentation de la bureaucratie. Cependant, il juge qu'un office central est nécessaire pour le contrôle général d'une si grosse entreprise.

Pour tout arranger, la commission propose de supprimer les réviseurs de 1^{re} et 2^{me} classes; et elle admet, en outre, l'amendement de M. Forrer.

M. Wettstein propose de ne prévoir qu'un inspecteur, qui serait, à la fois, inspecteur général et chef de section.

M. von Arz combat cette proposition. Eventuellement, l'amendement Wettstein est adopté par 20 voix contre 10. Les autres amendements, n'étant pas combattus, sont adoptés.

Au vote définitif, l'article 9, ainsi amendé, est adopté par 18 voix contre 14.

L'art. 10, réservant les prescriptions de détail à une ordonnance du Conseil

fédéral, est adopté selon le texte de la commission.

Art. 11. (Disposition transitoire.) Adopté.

Le vote d'ensemble sur le projet est ajourné à lundi.

La session pourra être close mercredi ou jeudi, au plus tard.

M. Rully et M. Montenach sont appelés à faire partie de la nouvelle commission de gestion.

La réception de M. Decoppet à LAUSANNE

On nous écrit de Lausanne, hier soir, vendredi :

M. Decoppet, président de la Confédération, est arrivé, ce soir, vendredi, à 7 h. 45, à Lausanne. Il a été reçu dans le hall de la gare par le conseil communal, dont le président, M. Chavannes-Dufour, lui a souhaité la bienvenue au nom de la ville. Le canon tonne. Les cloches sonnent à toute volée. Le cortège officiel s'organise. La ville est pavée avec couleurs cantonales et fédérales. Au sortir de la gare, M. Decoppet passe en revue une compagnie d'honneur de l'école de recrues, qui défile ensuite devant lui.

Le cortège s'ébranle au milieu d'une foule compacte qui ne cesse d'acclamer le président de la Confédération sur tout le parcours. Précédé d'un détachement de dragons et de gendarmes en grande tenue, M. Decoppet s'avance, accompagné de MM. les présidents du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Suivent la députation vaudoise aux Chambres fédérales, le Tribunal fédéral, le commandant de la 1^{re} division, colonel L.-H. Bornaand, suivi de quelques officiers de son état-major, les directeurs des C. F. F., le Conseil d'Etat, le Grand Conseil, le Tribunal cantonal, le parquet, la Municipalité de Lausanne et MM. les conseillers communaux.

Le second groupe comprend des officiers, des sous-officiers, le sénat universitaire et les professeurs, la commission syndicale et les autorités ecclésiastiques, au nombre desquelles on reconnaît M. le doyen Pahud, curé de Lausanne, entouré des membres du conseil d'administration de la paroisse catholique, que le comité d'organisation avait officiellement invité à cette cérémonie. Les autorités judiciaires, les préfets et les municipalités du canton ferment la marche.

Le troisième groupe est formé par les fonctionnaires fédéraux, cantonaux et communaux, l'ordre des avocats, le corps médical, la Chambre des notaires et le corps enseignant secondaire et primaire.

Dans le quatrième groupe, après les sociétés d'étudiants et les éclaireurs, défilent les nombreuses sociétés de la ville, drapeaux en tête. On remarque, derrière le drapeau de la société de jeunes gens Concordia, le Cercle catholique et l'Union des travailleurs, fortement représentés.

La cérémonie à la cathédrale avait attiré une foule considérable, évaluée à plus de 5000 personnes. Après une entrée d'orgue et l'exécution de quelques airs patriotiques vaudois, M. Chuard, président du Conseil d'Etat et conseiller national, prend la parole. L'orateur rappelle les différentes cérémonies qui se sont déroulées sous les voûtes de la cathédrale, et spécialement la réception faite à M. Ruffy, dans des circonstances analogues, il y a 23 ans. Il interprète la nombreuse assistance des citoyens auxquels il s'adresse comme un gage d'union et de concorde et assure M. Decoppet de l'appui du peuple vaudois unanime, qu'il place, ainsi que ses magistrats, sous la protection de la Providence. M. Maillefer, conseiller national et syndic de Lausanne, succède à M. Chuard. Son discours, de même que le précédent, est accueilli par des acclamations.

M. Decoppet monte à la tribune. D'une voix sonore, il prononce un discours d'un magnifique envol patriotique. Il évoque les circonstances graves dans lesquelles nous nous trouvons, la conflagration qui encercle nos frontières et dit en quelques mots la devise qui s'impose à tous les citoyens suisses. Des sacrifices de tout ordre sont nécessaires. Sachons les accepter et nous les imposerons à ceux qui nous suivront la maison modeste, mais solide, que nos ancêtres ont construite. La périssaison de M. Decoppet suscite une frénétique ovation. L'assistance entière entonne le *Cantique suisse* et la foule lentement s'écoule sous l'impression d'avoir vécu quelques instants de reconfortante émotion patriotique.

A. J. R.

HISTOIRE

Hamadan

Le bourg de Hamadan, en Perse occidentale, où les Russes viennent d'entrer après avoir battu une bande de volontaires persans, est l'ancienne Ecbatane, capitale de l'empire médé. Ecbatane fut prise par Cyrus, puis par Alexandre.

Il y a une année

19 décembre 1914

Ouverture d'un mouvement offensif français en Champagne. Progrès de l'assaillant au nord de Beausséjour.

Les Alliés attaquent entre la Lys et La Bassée (ouest de Lille).

LA GUERRE EUROPEENNE

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 décembre

Communiqué français d'hier vendredi, 17 décembre :

En Belgique, lutte à coups de bombe dans le secteur des Dunes.

Quelques contacts entre patrouilles au sud du fortin de Givenchy, entre la Somme et l'Oise.

En Champagne, à l'est de la butte de Le Mesnil, le bombardement de nos tranchées a été arrêté par la riposte de nos batteries.

En Lorraine, canonnade assez vive des deux artilleries sur le front Nomény-Aulnois.

Communiqué allemand d'hier, 17 décembre :

Hier, avant le lever du jour, au sud-est d'Armentières, un petit détachement anglais a attaqué soudain une de nos tranchées. Il a été repoussé par notre feu. Plus au sud, notre feu a déjoué également une semblable tentative. Au surplus, l'activité militaire s'est bornée, le temps étant généralement sombre, à des duels assez peu importants d'artillerie et de grenades à main et à la lutte de mines sur quelques points.

Journée du 17 décembre

Communiqué français d'hier vendredi, 17 décembre, à 11 h. du soir :

Au cours de la journée, canonnade assez vive sur l'ensemble du front.

En Belgique et en Artois, notre artillerie avec l'artillerie britannique a exécuté des tirs heureux sur les tranchées de l'adversaire.

En Champagne, nos canons ont éteint par leur feu plusieurs batteries allemandes au nord et à l'est de Massiges.

En Argonne, au nord de Malencourt, nous avons pris sous le feu de nos pièces un convoi ennemi dans la région du bois Le Prétre; notre tir a causé des dégâts importants aux organisations ennemies.

Le maréchal sir John French

Le maréchal sir John French, qui abandonne le commandement en chef de l'armée britannique en France et en Flandre, est âgé de soixante-trois ans. Après lord Roberts et lord Kitchener, il fut un des généraux anglais les plus populaires de la guerre sud-africaine, durant laquelle il accomplit, comme commandant de la cavalerie, les exploits les plus audacieux. Promu brigadier de cavalerie, il fut désigné comme chef de la division de cavalerie en Afrique du sud, au début de la guerre contre le Transvaal et la République d'Orange. Il prit une part considérable aux sanglants combats d'Elandsbaagte, de Rietfontein, de Lanbershop, de Collesberg et de Kimberley. Il fut nommé maréchal en 1913.

Sir John French exerça le commandement en chef de l'armée britannique en France et en Flandre dès le début de la guerre actuelle. A plusieurs reprises, lord Kitchener a fait officiellement le plus vif éloge de son activité et de son caractère militaire. Il a des qualités d'énergie et de calme qui inspiraient la plus grande confiance aux soldats.

Sir Douglas Haig

Sir Douglas Haig, qui succède au maréchal French dans le commandement

en chef des armées britanniques en France et en Flandre, est né en 1861. Il est d'origine écossaise. Il prit une part brillante à la campagne du Soudan, en 1898, notamment aux batailles d'Albara et de Khartoum. En 1899, il fut délégué comme assistant-adjutant-général de cavalerie au Natal et chef de l'état-major du général French pour les opérations autour de Colberg. Il commanda une division de cavalerie dans l'Afrique du sud jusqu'en 1902. Après la guerre sud-africaine, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie aux Indes et promu major-général en 1904. Nommé directeur de l'état-major général, le maréchal sir John French le choisit, au début de la guerre actuelle, pour exercer un commandement important, et il prit une part considérable aux violents combats de Neuve-Chapelle. A plusieurs reprises, le maréchal French le mentionna dans ses dépêches officielles.

Sir Douglas Haig, que ses soldats qualifient volontiers d'« homme le plus heureux de l'armée britannique », parce qu'il n'a jamais eu de chape, est un officier général de haute culture et d'une rare énergie. Le choix qui vient d'être fait de lui pour succéder au maréchal French dans le commandement en chef des armées anglaises en France et en Flandre produit une excellente impression dans tous les milieux du Royaume-Uni.

Un zeppelin détruit
Londres, 17 décembre.
(Havas.) — Suivant des journaux d'Amsterdam, un voyageur arrivé à Rosendaal et provenant de Bruxelles rapporte qu'un zeppelin a fait explosion mercredi dernier près de Namur. Tout l'équipage a été tué. L'explosion est due à une défectuosité du moteur. Le zeppelin faisait route vers Ypres, avec un grand nombre de bombes.

Trois paysans, témoins de l'accident, furent envoyés en Allemagne.

En Alsace
Bâle, 17 décembre.
Depuis le commencement de la semaine, l'artillerie redouble d'activité sur le front du Saargau. D'après les nouvelles parvenues de Bonfol aux journaux badois, la canonnière a repris sur toute la ligne, de Pforterhouse à Thann, et se prolonge fort avant dans la nuit, cessant vers 11 heures du soir, pour reprendre déjà vers une heure du matin. On attribue ce regain d'activité au fait que les Français ont appris l'arrivée de renforts dans les environs d'Altkirch et font leur possible pour gêner leurs mouvements et leur établissement dans la ville et dans les villages voisins.

Les fournitures de guerre
Paris, 17 décembre.
La Chambre s'est réunie hier après midi, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Après un long et passionné débat, la Chambre a décidé la nomination d'une commission de quarante-quatre membres, qui sera chargée de réviser les contrats de fournitures de guerre.

L'encaisse-or à la Banque de France
Mercredi, dernier jour de la souscription à l'emprunt 5 %, la Banque de France atteignait comme encaisse 5 milliards d'or. Ce chiffre énorme, atteint en pleine guerre, n'a jamais été approché jusqu'ici, dans aucune banque nationale du monde entier.

Il dit éloquentement, comme le dira le chiffre des souscriptions à l'emprunt, que les Français ont compris leur devoir patriotique.

Pendant la semaine écoulée, en effet, 60 nouveaux millions sont entrés à la

Banque de France, la plus grande partie de cette somme, comme précédemment, par les guichets ou l'emprunt est émis. Ce chiffre porte le total de l'encaisse-or à un peu plus de 5 milliards, et le total des rentrées d'or depuis le 1^{er} juillet, date du premier appel, à 1264 millions.

Les fils d'étrangers en France
Le député Constant a déposé à la Chambre française un projet de loi visant les fils d'étrangers qui sont tenus, en vertu de la législation actuelle, d'opter, à l'âge de 21 ans, entre leur patrie d'origine et la France. D'après le projet Constant, l'âge d'option serait fixé à 18 ans, afin que ces fils d'étrangers ne jouissent pas d'une situation privilégiée par rapport aux jeunes Français, qui sont appelés sous les drapeaux depuis l'âge de 18 ans.

Maison de chocolats sous séquestre
Paris, 17 décembre.
(Havas.) — Sur réquisition du parquet, le président du tribunal civil, à Paris, a rendu une ordonnance pour la mise sous séquestre des intérêts de M. Carl Russ, dans toutes les succursales de la société des chocolats Suchard. M. Russ, gendre de M. Suchard et directeur de la société, est de nationalité allemande. Le séquestre aura les pouvoirs nécessaires pour étendre la mise sous séquestre à tous les autres intérêts allemands dans la société.

FRONT BALKANIQUE
Vienne, 17 décembre.
Communiqué austro-hongrois :
Au sud-ouest de Celebic, nous avons délogé les Monténégrins du dernier morceau de sol bosniaque qu'ils occupaient encore. Nos troupes ont aussi atteint dans cette région les gorges de la Tara. Biélopoult est depuis hier après midi en notre possession. Les forces austro-hongroises ont pris la ville par une action enveloppante, après un violent combat. Jusqu'au soir elles ont ramené 700 prisonniers. La poursuite de l'adversaire en retraite à l'ouest d'Ipek est en cours. Les Monténégrins allument partout dans leur retraite les localités habitées par des musulmans.

A Salonique
Milan, 17 décembre.
Le Secolo reçoit de son correspondant de Londres :
« Les Grecs espèrent que les Bulgares ne passeront pas la frontière, mais que, au contraire, les Austro-Allemands entreprendront, dans une dizaine de jours, un siège régulier de Salonique. »
« Sous les yeux de l'armée grecque passive, une pareille situation offre au monde un spectacle sans précédent dans l'histoire, et dont on ne saurait même rapprocher la neutralité désarmée de Venise avant Campofornio. En effet, la Grèce offre son propre territoire aux belligérants et emploie son armée à maintenir déblayé le champ de la lutte ! »

A Athènes
Milan, 17 décembre.
L'envoyé spécial du Corriere della Sera télégraphie d'Athènes à son journal que, hier, le ministre d'Allemagne a rendu visite à M. Skouloudis. Après cet entretien, M. Skouloudis a convoqué le conseil des ministres.

La date des élections reste fixée au 19 décembre. Le calme électoral continue à régner. Les vénéralistes se limitent à exhorter les électeurs à s'abstenir de la votation.

Submersible allemand coulé
Milan, 17 décembre.
On apprend qu'un submersible allemand a été coulé près de Crète.

perd le sang par toutes ses veines ; ce n'est pas le moment de la morigéner. J'ai regardé mes paroissiens. Ils m'ont paru tous vieillies, inclinés vers la terre et résignés sous le fardeau qui les accable. Une amère accoutumance s'est produite peu à peu ; le prisonnier condamné à la détention perpétuelle s'habitue à sa cellule et il s'amuse à y tresser de la paille, comme dit le douloureux Vigny. Les âmes de la trempe de celle du marquis sont rares ; les autres acceptent la sombre destinée sans enthousiasme et tiendront parce qu'il faut tenir. C'est peut-être aussi beau. Il y a, plus de mérite à faire le difficile devoir dans la nuit de la douleur que dans la splendeur de l'exaltation. J'aime mieux une France résolue qu'une France emballée. Il est vrai que, pour maintenir intacte la résolution de la masse, il faut, comme un ferment, au moins un emballé pour cent résignés.

Samedi 9 janvier.
Voilà plus de huit jours que je suis rentré et je n'ai pas encore vu M. le maire. Le docteur me demande de ne pas sortir avec ce temps affreux et je n'ai pas pu aller saluer « l'autorité ». Pour lui, il ne semble pas pressé de me revoir. L'union sacrée s'est-elle relâchée ? Il faudra faire effort pour retrouver le premier élan.

Dimanche 10 janvier.
M. Gardais est venu me voir. Il m'a

Hindenburg
Il a couru divers bruits sur le maréchal Hindenburg : on l'a dit malade ou blessé. Ces rumeurs sont infirmées par la participation du maréchal à l'excursion que Guillaume II a faite ces jours passés sur le front oriental. L'empereur est allé à Vilna, puis il s'est rendu aux avant-postes, dans la région de Riga. Il était accompagné du prince Oscar, son fils, et du maréchal Hindenburg, avec son état-major. A Vilna, l'empereur s'est fait présenter à l'évêque.

Mouvement de troupes russes
L'Indépendance roumaine est informée de Jassy qu'une partie des troupes russes concentrées en Bessarabie a été transportée à Odessa ; une autre partie a été dirigée sur Kief. Il resterait à la frontière roumaine 150,000 hommes.

Bruit de complot en Roumanie
Vienne, 17 décembre.
On mande de Bucarest à la Wiener Allgemeine Zeitung :
Les journaux d'opposition annoncent qu'un individu a avoué à M. Filipesco avoir été envoyé par la police de Bucarest à Bucarest pour fomenter un attentat contre MM. Bratianu, Kostinesco, Filipesco et Take Jonesco. Il a été effectivement trouvé porteur d'écrasite. Cette nouvelle cause une vive sensation.

La Wiener Allgemeine Zeitung ajoute qu'il est à croire qu'il s'agit de machinations ennemies destinées à exciter l'opinion contre l'Autriche-Hongrie.

Contrebande
On télégraphie de New-York que le capitaine Anderson, commandant du steamer américain Sacramento, de 5,992 tonnes, ci-devant steamer allemand Alexandria, s'est constitué prisonnier à San-Francisco.

Il est accusé d'avoir violé la neutralité américaine en cédant, à la flotte allemande du Pacifique méridional, une cargaison destinée à Valparaiso.

Echos de partout
CERTIFICAT DE COMPLAISANCE
Il ne suffit pas de faire des règlements, il faudrait encore réformer les mœurs. Il y a deux mois, un soldat français se présente devant son capitaine et lui demande une permission.

— Permission de vendanges ou de semailles ? interroge l'officier.
— Je suis très pauvre, mon capitaine ; je n'ai ni vignes, ni terre à ensemençer, mais je voudrais tout de même une permission pour embrasser ma femme et mes enfants.
— Accordé, mon ami, vous l'aurez dans huit jours.

Avant la fin de la semaine, le capitaine reçoit de la femme du mobilisé un certificat du maire de son village, affirmant que son mari est propriétaire de cinquante hectares de vignes.

Le capitaine fait appeler le soldat et lui présente le certificat en disant :
— Vous m'avez trompé, vous n'aurez pas votre permission.
— C'est trop fort, s'écrie le poilu en larmoyant ; le maire a menti, je vous jure, mon capitaine, que je ne possède rien.

Second fait semblable :
Le maire de X... certifie que la femme du soldat Z... est dans l'indigence. La Commission des allocations, sur la vue du certificat, accorde un franc vingt-cinq à la femme et deux francs cinquante de majoration pour ses cinq enfants.

Quelques jours après, le même maire certifie que le soldat Z... possède cent hectares de terre et que sa présence est indispensable pour l'ensemencement de ses

trouvés au coin du feu, devisant avec M. Coornaert qui fumait sa pipe, comme il convient. Il m'a paru que M. Gardais n'était plus le même ; il semblait gêné et hésitant. Mais la cordialité respectueuse que je lui ai témoignée devant un étranger l'a déridé et il a consenti à s'asseoir et à me demander des nouvelles de ma santé. Tout en causant, il s'appliquait à défaire les boutons de son gilet et à les reboutonner ensuite, ce qui est chez lui le signe d'une violente préoccupation. Il regardait de temps en temps Monsieur Coornaert, qui tirait de sa pipe des bouffées bruyantes et précipitées, comme une locomotive qui sort de la gare après un long arrêt. Décidément, me disais-je, ces deux hommes ne sont pas tranquilles et ils se surveillent comme des ennemis.

champs. L'autorité militaire lui accorde une permission de quinze jours.

LE CHAPITRE DES FOURRURES
La guerre, qui fait sortir beaucoup de gens de leur caractère, a fait sortir des bois énormément d'animaux, que les femmes portent en haut de leur cou, au bas de leur menton, au bout de leurs mains.

On revêt le castor, l'industriel castor industrialisé. Il est revenu en bons cois épais et pelucheux, de son poil dense et doux. On l'emploie en garnitures et même en manchons, tout petits.

La marmotte est aujourd'hui parisienne. Elle n'a plus cet air saroyard qui la fit délaissier jadis.

L'opossum d'Amérique est une des exportations prospères que la guerre a fait aux Américains, si toutefois cet opossum si poilu vient bien du grand pays de M. Roosevelt. On peut en douter quand on voit les transformations des lapins.

La zibeline est d'une race entrecroisée, mais il n'est pas besoin d'avoir des yeux perçants pour retrouver le véritable lynx.

Toutes ces fourrures se portent en cols très hauts qui montent jusqu'aux oreilles ; ce sont, en somme, les vrais manchons, car les manchons sont si petits qu'ils serviraient à peine de tour de cou.

Garnitures de fourrure aux chapeaux et bord de fourrure au bas des manteaux et des jupes si larges : silhouettes 1830, silhouettes 1915. Voilà, en une formule, toute la mode de la fourrure en cette année, qui est l'année des poils.

MOT DE LA FIN
Au téléphone :
— Je suis Madame X. Est-ce bien la confiserie B qui répond ?
— Non, Madame, c'est Monsieur Y.
— Comment ! j'ai demandé le numéro 318, et ce n'est pas le 318 qu'on m'a donné ?
— Non, Madame, c'est le 118.
— Mais c'est insupportable ! C'est assommant !
— Surtout pour moi, Madame, surtout pour moi !

POINTES SÈCHES
Pour quelques-uns, une statue en chocolat est toujours préférable à une statue en marbre.

Nécrologie
M. Franceschini Pietri.
On annonce la mort de M. Franceschini Pietri, secrétaire de l'impératrice Eugénie depuis de longues années, qui vient de succomber à Farnborough (Angleterre), résidence de l'ancienne souveraine, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Avec lui disparaît une des figures de l'époque impériale. Neveu de Pierre Pietri, qui fut préfet de police du 27 janvier 1852 au 16 mars 1858, et de Joachim Pietri, qui remplit les mêmes fonctions du 21 février 1860 au 4 septembre 1870, M. Franceschini Pietri était entré au secrétariat de Napoléon III à l'âge de vingt-deux ans. Jusqu'à la fin du second empire il joua un rôle modeste. C'est seulement lorsque la famille impériale se retira en Angleterre que M. Franceschini Pietri, dont les souverains avaient apprécié le dévouement, fut admis dans leur intimité. A la mort de Napoléon III, il devint le confident de l'impératrice Eugénie dans toutes les épreuves qu'elle eut à supporter et l'accompagna dans ses nombreux voyages.

— Oh ! certainement, je ne vous demande pas de bémol sur vos ennemis.
— Monsieur le maire, il n'y a pas d'ennemis en France.
— Oui, oui ; mais tout le monde ne comprend pas les choses comme vous et, par exemple, votre remplaçant.
— Vous y voilà ! pensais-je, pendant que M. Coornaert posait sa pipe sur la cheminée après en avoir secoué le fourneau plusieurs fois sur sa main.
— Eh bien, mon remplaçant ?
— Eh bien, votre remplaçant a parlé comme parlent les ennemis de la France. Il a dit que les ennemis des Etats étaient punis par des foudres publiques et que la France avait commis un crime en chassant les religieux. Je crois que la France, en chassant les religieux, a appliqué une loi ; mais, peu importe, en ce moment, il fallait oublier.

AVIATION
Un aviateur anglais brûlé vif.
Mercredi matin, à Farnborough (sud de l'Angleterre), le capitaine anglais Smith, de l'infanterie légère, attaché au corps d'aviation, exécutait un vol lorsque l'aéroplane s'enflamma. L'aviateur tenta vainement d'atterrir. L'appareil en feu vint s'écraser sur le sol et il fut impossible de s'en approcher. Le capitaine Smith périt brûlé vif.

FAITS DIVERS
ÉTRANGER
Collation de trains
A Londres, près de la station de Southfield, dans la matinée d'hier, vendredi, une collision s'est produite, par suite d'un brouillard, entre un train vide et un train de voyageurs. Les débris ont pris feu. Il y a dix tués, dont une femme, et une cinquantaine de blessés.

SUISSE
Électrocuté
Un installateur d'appareils électriques nommé Wilhelm Jod, employé dans la maison Gmür et C^o, à Schwyz (Saint-Gall), ayant touché la conduite à haute tension, a été électrocuté.

Incendie
Par un violent fohn, trois maisons ont été incendiées, à Geissholz, près de Méiringen (Oberland bernois). La cause du sinistre est inconnue.

Tremblement de terre
L'observatoire sismologique suisse de Zurich a enregistré, le 17 décembre, à 2 h. 15 du matin, le commencement d'un tremblement de terre dont le foyer doit se trouver à une distance de 15,000 kilomètres.

FRIBOURG
En l'honneur du président de la Confédération
Les autorités fribourgeoises et la population de notre ville ont menagé, hier soir, à M. Decoppet, président de la Confédération, une réception aussi spontanée qu'enthousiaste. Une foule nombreuse remplissait le quai de la gare à l'arrivée du train présidentiel, dont M. Decoppet, entouré des députations vaudoises et fribourgeoises des Chambres, occupait la dernière voiture. A 6 h. 34, le train entra en gare, salué par un morceau de notre musique de Landwehr et les acclamations de l'assistance. M. Decoppet descendit de wagon et reçut les félicitations et les respectueux hommages du Conseil d'Etat et du conseil communal de Fribourg. Des vins d'honneur furent servis et trois fillettes vêtues de blanc offrirent à l'Élu des Chambres un superbe bouquet d'œillets aux couleurs fédérales. Le nouveau président répondit aux souhaits des représentants de Fribourg par quelques paroles cordiales. Puis la Landwehr joua successivement les Bords de la libre Sarine et l'Hymne national, que magistrats et peuple écoutèrent la tête découverte.

Lorsque le train présidentiel se remit en marche, les bravos et les vivats éclatèrent tout le long du quai. On cria : « Vive le Président ! » « Vive la Suisse ! », puis la foule s'écula, heureuse d'avoir pu montrer au premier magistrat de la patrie sur quelle chaude sympathie il peut compter en pays de Fribourg.

Les rapatriés
Le train qui a passé en notre gare hier après midi, vendredi, à l'heure habituelle, comprenait environ cinq cents rapatriés venant de Lille. Parmi eux se trouvaient un certain nombre de Parisiens qui, de passage à Lille, l'année dernière, y avaient été surpris par la guerre. Deux seuls hommes accompagnaient le convoi ; l'un était un infirme et l'autre était M. l'abbé Jourdin, cha-

le chef de la commune et que vous avez, avec le préfet, à qui vous avez certainement demandé conseil, la responsabilité de l'ordre. Nous irons ensemble jusqu'à la préfecture, si vous le désirez. Mais je suis le chef de la paroisse, et j'ai, avec l'évêque, que je consulterai, la responsabilité du culte. M. Coornaert doit nous quitter régulièrement à la fin du mois ; mais, si on émettait la prétention de le chasser, je demanderais de le garder pendant tout le Carême. Et puis, il est vraiment pénible de lui faire subir une pareille discussion.

M. Gardais n'avait pas pensé à consulter le préfet ; il a cru que je le savais ; il a rougi ! il a hésité ; puis il a repris d'un ton plus conciliant.
— Puisque Monsieur doit partir à la fin du mois, je n'insiste pas. Et puis, vous y mettez tant de bonne volonté que je ne veux pas faire moins que vous. D'ailleurs, dans toute cette affaire, il s'agit surtout de la formation morale de la démocratie.

— Ah ! vraiment ! Et comment cela ?
— Eh bien ! quand vous représentez la guerre comme un châtiement de Dieu, nos paysans s'imaginent que Dieu est un patron difficile et ils espèrent le calmer avec des présents. Cette morale ne convient pas à une démocratie consciente.

— Oui, il lui faut la pure morale, celle des artisans ?
— Doucement ! M. le Maire, je vous avertirai de mon mieux à démentir les bruits qui circulent, parce que vous êtes

libre à vous de tenir ce langage en Belgique, mais vous ne devriez pas venir ici parler comme vous avez parlé.
— Monsieur, s'il vous plaît, je suis venu ici ce n'est pas pour mon plaisir. Mais j'ai perdu ma patrie pour vous donner le temps de défendre la vôtre. Et alors, il me semble que je suis un peu chez moi aussi en France. Si au lieu de chasser des religieuses vous aviez fait des canons, vous auriez pu nous en envoyer quelques-uns, et ils nous auraient permis d'arrêter les Allemands, et nous serions restés chez nous, en Belgique, comme vous dites.

noine honoraire, vicarier général de Lille, ancien curé-doyen d'Armentières. Ce prêtre distingué nous a parlé avec émotion des ravages de la guerre dans cette contrée du nord, jadis si prospère et transformée aujourd'hui en un désert de ruine et de mort. M. l'abbé Jourdin a dit encore la consolation qu'il éprouvait à pouvoir s'en aller bientôt retrouver ses chères anciennes ouailles d'Armentières. Il s'est fait l'interprète de ses compagnons de route pour remercier de tout cœur les Fribourgeois de leur générosité à l'égard des rapatriés. « Jamais, dit-il, nous n'oublierons la Suisse, si hospitalière, qu'il nous est donné de traverser dans des circonstances si tragiques ! » Le train s'est ébranlé au milieu des acclamations de la foule.

Nominations ecclésiastiques
M. l'abbé Paul Loonis, précédemment vicarier à Chénav (Genève), est nommé curé à Chêvres.
M. l'abbé Oscar Toffel, vicarier à Surpierre, est nommé vicarier à Fleurier.

Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses
Nous rappelons que c'est demain, dimanche, à 4 1/2 h., qu'aura lieu au Lycée (salle 9) la réunion de l'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses. Le comité compte sur une nombreuse participation des membres actifs et honoraires.

Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre
1^{re} liste de souscription
Total des 3 premières listes 982

Cercle d'études sociales de la Villa Saint-Jean 50
Pensionnat de La Chassotte 20
Les étudiants de la faculté des sciences (par l'entremise de M. Paul Cardinaux) 40
Contribution de l'Université 500
Soc. d'étudiants « Belles-Lettres » 50
Société des Etudiants suisses 150

Total des 4 premières listes Fr. 1792
(Prière d'adresser les contributions à M. Weyrich, chancelier de l'Université.)

Asile de l'Avue
Les petits artistes de l'école enfantine donneront dimanche, 19 décembre, à 3 heures, leur première représentation théâtrale dans la grande salle de la maison ouvrière. La pièce principale, Bernadette et Lourdes, par l'abbé Oger, sera encadrée de deux petites pièces en langue allemande, Stadt und Landbuben et Der Blumen Weihnacht. Le Cécilienverein, toujours si dévoué au rectorat de Saint-Maurice, chantera quelques chants de Noël. D'autres représentations auront lieu jeudi 23 et dimanche 26 décembre, à la même heure. Entrée : 50 et 80 cent.

WOTAN
Lampe
1/2 Watt
Lumière idéale jusqu'à 3000 bougies

Journal d'un curé de campagne pendant la guerre

Par Jean QUERCY

Dimanche 3 janvier.

Je ne dois pas prêcher encore. M. Coornaert a fait le prône. Cet homme est consciencieux. Il a voulu probablement répéter devant moi, pour m'en faire juge, les propos un peu durs que le maire lui a reprochés. Sa théologie me paraît inattaquable, mais il aiguise les angles au lieu de les arrondir. Il a dit que la guerre est une suite du péché originel et du péché actuel ; et cela me paraît incontestable : si tous les hommes étaient justes et saints, il n'y aurait jamais de conflits. Mais il a parlé des crimes de la France ; et ceci n'est plus de la théologie, c'est de l'histoire, et de l'histoire si actuelle qu'elle est saignée. Je n'aime pas beaucoup que les étrangers, même les Belges, battent le mea culpa sur notre poitrine. Auditeur, j'ai été froissé et je comprends que d'autres le soient. Il faudra faire comprendre à M. Coornaert la fable de l'Enfant et du maître d'École : la France souffre et

trouvés au coin du feu, devisant avec M. Coornaert qui fumait sa pipe, comme il convient. Il m'a paru que M. Gardais n'était plus le même ; il semblait gêné et hésitant. Mais la cordialité respectueuse que je lui ai témoignée devant un étranger l'a déridé et il a consenti à s'asseoir et à me demander des nouvelles de ma santé. Tout en causant, il s'appliquait à défaire les boutons de son gilet et à les reboutonner ensuite, ce qui est chez lui le signe d'une violente préoccupation. Il regardait de temps en temps Monsieur Coornaert, qui tirait de sa pipe des bouffées bruyantes et précipitées, comme une locomotive qui sort de la gare après un long arrêt. Décidément, me disais-je, ces deux hommes ne sont pas tranquilles et ils se surveillent comme des ennemis.

faisiez en chaire l'éloge du gouvernement, cela ferait bon effet.
— Voyons, Monsieur Gardais, n'abusez pas de la situation. Si vous y tenez, je dirai que la religion nous fait un devoir d'obéir aux pouvoirs établis et que le patriotisme nous impose de nous unir autour des hommes qui président aux destinées du pays avec tant de courage. Cette formule vous semble-t-elle assez éloquent ?
— Oh ! certainement, je ne vous demande pas de bémol sur vos ennemis.
— Monsieur le maire, il n'y a pas d'ennemis en France.
— Oui, oui ; mais tout le monde ne comprend pas les choses comme vous et, par exemple, votre remplaçant.
— Vous y voilà ! pensais-je, pendant que M. Coornaert posait sa pipe sur la cheminée après en avoir secoué le fourneau plusieurs fois sur sa main.
— Eh bien, mon remplaçant ?
— Eh bien, votre remplaçant a parlé comme parlent les ennemis de la France. Il a dit que les ennemis des Etats étaient punis par des foudres publiques et que la France avait commis un crime en chassant les religieux. Je crois que la France, en chassant les religieux, a appliqué une loi ; mais, peu importe, en ce moment, il fallait oublier.

— Libre à vous de tenir ce langage en Belgique, mais vous ne devriez pas venir ici parler comme vous avez parlé.
— Monsieur, s'il vous plaît, je suis venu ici ce n'est pas pour mon plaisir. Mais j'ai perdu ma patrie pour vous donner le temps de défendre la vôtre. Et alors, il me semble que je suis un peu chez moi aussi en France. Si au lieu de chasser des religieuses vous aviez fait des canons, vous auriez pu nous en envoyer quelques-uns, et ils nous auraient permis d'arrêter les Allemands, et nous serions restés chez nous, en Belgique, comme vous dites.

— Ah ! vraiment ! Et comment cela ?
— Eh bien ! quand vous représentez la guerre comme un châtiement de Dieu, nos paysans s'imaginent que Dieu est un patron difficile et ils espèrent le calmer avec des présents. Cette morale ne convient pas à une démocratie consciente.

— Oui, il lui faut la pure morale, celle des artisans ?
— Doucement ! M. le Maire, je vous avertirai de mon mieux à démentir les bruits qui circulent, parce que vous êtes

Dernière heure

Dans le monde coopératif

Nous apprenons que les quatre sections de la ville de Fribourg de l'Union romande des travailleurs catholiques viennent d'ouvrir, à la Grand-rue, une coopérative de consommation.

Ces sections ouvrières catholiques forment, depuis bientôt une année, dans cette ville, un cartel auquel est venu s'adjoindre, dernièrement, un cercle d'études sociales de jeunes gens.

Pondé il y a près de quinze ans, le mouvement chrétien social dans notre pays, après des débuts fort modestes, possède, à l'heure actuelle, toute une série d'institutions économiques et sociales.

Créée par le Cartel des organisations ouvrières catholiques de la ville de Fribourg, elle est ouverte néanmoins, conformément à l'idéal coopératif, à toutes les classes de la ville de Fribourg et elle accorde, dans ce but, un carnet de marchandises et la ristourne à tous ses clients.

Qu'est-ce que les timbres

En ce moment, on vend partout, en Suisse, des timbres et des cartes postales portant la mention « Pro Juventute ». Les timbres ont une valeur d'affranchissement et sont, dès lors, précieux pour les collectionneurs, car il n'en a été fait et n'en sera fait qu'une seule émission.

Les vendredis de la Grenette

La conférence de M. Paul Girardin, professeur à l'Université, sur La Provence et la vie méditerranéenne dans la « Mireille » de Mistral, a été un vrai régal littéraire.

Conférence pour les jeunes filles

Victimes du fer et du feu : l'Impératrice Elisabeth d'Autriche et son héroïque sœur, la duchesse d'Alençon. Cette conférence biographique aura lieu dans la salle supérieure de la Banque d'Etat, demain dimanche, à 5 h.

Don national des femmes suisses

On nous communique le résultat des collectes organisées en faveur du don national des femmes suisses, dans les districts de la Gruyère et de la Veveyse.

District de la Gruyère

Bulle, 900 fr. Bréc, 89 fr. 70. Cerniat, 62 fr. Châtel-Crézaf, 10 fr. Charmey, 189 fr. 10. Corbières, 35 fr. Echarlens, 147 fr. 20. Estavannens, 26 fr. 40. Gruyères (Pringy, Epagny, Enney), 173 fr. Grandvillard, 47 fr. 45. La Tour-de-Tréme, 102 fr. 25. Les Sciérens, 25 fr. Pont-la-Ville, 23 fr. 30. Pont-Villars, 11 fr. Riaz, 46 fr. 80. Vuillruz, 64 fr. 20. Vuadens, 68 fr. Sates, la commune, 44 fr.

District de la Veveyse

Report : 1964 fr. 40. Châtel-Saint-Denis, 307 fr. 50. Bossonnens, 31 fr. 80. Besençons, 5 fr. Bouloz, 15 fr. Fiaugères, 27 fr. 75. Grattavache, 25 fr. La Rouge, 5 fr. 70. Le Crêt, 40 fr. Le Jorill, 8 fr. 20. Pont, 10 fr. Progens, 26 fr. 80. Saint-Martin, 22 fr. Porsel, 17 fr. Remaufens, 30 fr. Semisales, 82 francs.

Les relations postales par Wahn

Le délégué de la Mission catholique suisse de Fribourg, M. l'abbé D'Évaud, a eu dernièrement l'occasion de visiter le camp de Wahn, près de Cologne.

Amélioration du petit bétail

La Société romande pour l'amélioration du petit bétail a tenu son assemblée générale annuelle, mardi après-midi, à Lausanne, sous la présidence de M. Rey, économiste à Marsens.

Souscription en faveur des Arméniens

Anonymous du Jura Fr. 3.- M. Louis Chappuis, juge d'appel, Bern 5.- Produit d'une quête faite à l'église catholique de Cernier (Neuchâtel) 40.- Anonymous de Rue 2.- Anonymous de Prez-vers-Siviriez M^{me} Brandstötten, La Motte, Bern 5.- M^{me} la Directrice de la Maison de famille catholique, Villa Miséricorde 10.- M^{lle} Mathilde Meyer, Villa Miséricorde 5.- M. J. Lichtensteiger, Fribourg 10.- M. le docteur Perrier 10.-

FOOTBALL

Excelsior I, de notre ville, se rendra demain dimanche, à Yverdon, pour jouer contre l'excellente équipe de F.-G. Concordia II. Les « rouges et noirs » auront à faire à forte partie et il est à prévoir que le match sera chaudement disputé.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h, répétition au local. Société de chant de la Ville. — Concert de l'Orphelinat. Demain, dimanche, à 11 h. du matin, répétition générale à la salle de la Grenette; l'après-midi, rendez-vous des acrobates à 4 1/4 h, audit local; prière d'apporter les recueils. Union instrumentale. — Soirée familiale, demain, dimanche, dès 8 h., à l'hôtel du Bonif. Cercle catholique de Fribourg. — Demain soir, dimanche, à 8 1/2 h, soirée familiale pour les membres du cercle, leurs familles, amis et connaissances. Congrégation de l'Enfant-Jésus. — Réunion des petites, demain, à 11 h., dans l'église de Notre-Dame. Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition; ce soir, samedi, à 8 1/2 h., à la Brasserie Peier. Société d'épargne « La Fourmière ». — Ce soir, samedi, 18 décembre, à 8 1/2 h., assemblée de clôture au café Richemont. Rapport de l'exercice 1915. Remboursement des parts et du dividende. Inscriptions pour 1916. Société d'épargne « La Dèche ». — Samedi 18 courant, à 8 1/2 h. du soir, au café Beau-

du matin; Anet, arrivée, à 9 h. 46 du matin; Fribourg, arrivée, à 11 h. du matin.

Le service via Boulogne-Folkestone, Calais-Douvres, est suspendu.

Soirée théâtrale de Belles-Lettres

C'est mardi prochain, 21 décembre, à 8 h. 1/2, au théâtre, qu'aura lieu la soirée théâtrale et musicale organisée par les Belles-Lettres. Elle débutera par Gringolre, la charmante pièce de Banville qui est encore maintenant un des succès de la Comédie française.

Arbre de Noël

La Concorde organise pour demain, dimanche, à 8 1/2 h., au Cercle social, Grand-rue, 13, une soirée familière avec jeux divers et le traditionnel arbre de Noël. Un public nombreux se rendra certainement à cette soirée récréative, afin de donner à notre vaillante fanfare les encouragements qu'elle mérite.

Concert de l'Orphelinat

C'est «d'ore et déjà», à 5 h., à la Grenette, qu'aura lieu le concert annoncé en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat. Nul doute qu'ils seront nombreux ceux qui voudront, en y assistant, faire une bonne œuvre et jouir des exécutions chorales de la Société de chant de la ville, des chœurs d'enfants et des remarquables pièces de quatuor à cordes qui sont inscrites au programme.

Calendrier

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 11^{me} de l'Avent

Cœur, répandez la rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le juste. (Introit de la messe.) O Sauveur, venez nous donner de cette eau dont votre cœur est la source, et que la Samaritaine, qui est notre image, à nous pécheurs, vous demandant avec tant d'instance, Cette eau est votre grâce; qu'elle arrose notre aridité.

Services religieux de Fribourg

Dimanche 19 décembre Saint-Nicolas : 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapelet. Saint-Jean : 7 h., messe basse et communion générale du Patronage Sainte-Agnès. — 8 1/2 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 1/2 h., grand messe et sermon. — 1 1/2 h., vêpres et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet. Saint-Maurice : 6 1/2 h., messe. — 7 1/2 h., communion générale des garçons. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon français. — 9 1/2 h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h., vêpres et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet et prière du soir. Collège : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h., vêpres paroissiales. Notre-Dame : 5 1/2 h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 1/2 h., messe des enfants allemands avec chants, instruction, catéchisme. — 2 h., vêpres, sermon français, bénédiction. Réunion de la Congrégation des Dames et réceptions; chapelet. R. P. P. Cordeliers : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand messe. — 10 1/2 h., office académique. — 2 1/2 h., vêpres et bénédiction. R. P. P. Capucins : (Cet horaire ne nous est pas parvenu.)

regard, assemblée générale. Remboursement des versements. Répartition des bénéfices.

Katholischer Gesellenverein. — Sonntag, abends 8 1/2 Uhr, Monatsversammlung mit Vortrag von Universitätsprofessor Mgr Dr Kirsch über das Thema: Die Geburtsstätte des Heilandes und die Basilika von Bethlehem. Mitglieder und Gönner sind gebeten zahlreich zu erscheinen.

MEMENTO

A l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fougères, lundi soir, à 5 h., conférence de M. l'abbé D'Évaud: Les dernières années de Chateaubriand.

COTE DU CHANGE

Table with columns: Cours du 18 décembre 1915, Billets français, italiens, allemands (100 m.), anglais (1 l. st.), autrichiens (100 c.), américains (1 doll.), hollandais. Includes Demands and Offre columns.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 18 décembre: Céréales, 3 pour 60 cent. Pommes de terre, les 5 lit., 55-60 cent. Choux, la pièce, 20-30 cent. Choux-fleurs, la pièce, 50-80 cent. Carottes, les 2 litres, 30-35 cent. Poireau, la botte, 10 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Chicorée, la tête, 10 cent. Oignons, le 1/2 kilo, 30-35 cent. Raves, le paquet, 10 cent. Salaisins (scorsoneères), la botte, 35-40 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-15 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 60 cent. Pommes, les 5 litres, 50-60 cent. Poires, la douz. 70-90 cent. Citrons, 2 pour 15 cent. Oranges, la pièce, 5 cent. Noix, le litre, 25-30 cent. Châtaignes, les 2 litres, 85-75 cent.

Calendrier

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 11^{me} de l'Avent

Cœur, répandez la rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le juste. (Introit de la messe.) O Sauveur, venez nous donner de cette eau dont votre cœur est la source, et que la Samaritaine, qui est notre image, à nous pécheurs, vous demandant avec tant d'instance, Cette eau est votre grâce; qu'elle arrose notre aridité.

Services religieux de Fribourg

Dimanche 19 décembre Saint-Nicolas : 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 1/2 h., chapelet. Saint-Jean : 7 h., messe basse et communion générale du Patronage Sainte-Agnès. — 8 1/2 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 1/2 h., grand messe et sermon. — 1 1/2 h., vêpres et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet. Saint-Maurice : 6 1/2 h., messe. — 7 1/2 h., communion générale des garçons. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon français. — 9 1/2 h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h., vêpres et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet et prière du soir. Collège : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h., vêpres paroissiales. Notre-Dame : 5 1/2 h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 1/2 h., messe des enfants allemands avec chants, instruction, catéchisme. — 2 h., vêpres, sermon français, bénédiction. Réunion de la Congrégation des Dames et réceptions; chapelet. R. P. P. Cordeliers : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand messe. — 10 1/2 h., office académique. — 2 1/2 h., vêpres et bénédiction. R. P. P. Capucins : (Cet horaire ne nous est pas parvenu.)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns: Dées, 13, 14, 15, 16, 17, 18, Dées. Includes barometer and temperature data.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale Zurich, 18 décembre, midi. Ciel brumeux. Température vers zéro. Neige au Jura.

Sur le front occidental

Londres, 18 décembre. Communiqué officiel: Nous avons repoussé une petite attaque ennemie vers les carrières au nord de Loos. Vive canonnade, toute la journée, au nord d'Ypres.

En Alsace

Bâle, 18 décembre. Les journaux badois apprennent de Colmar, que, mercredi, deux trains spéciaux, comprenant 1500 évacués de la région d'Altkirch, ont passé en gare de Colmar. D'autres convois sont attendus. On annonce que quinze localités alsaciennes vont être évacuées. D'autre part, les autorités militaires françaises ont donné également l'ordre d'évacuer plusieurs localités de la région militaire.

Les Alliés à Salonique

Athènes, 18 décembre. Havas. — Les journaux annoncent que la visite du ministre d'Allemagne auprès de M. Skouloudis s'est rapportée notamment aux fortifications que les Alliés préparent à Salonique et aux environs de cette place et qui présentent un certain danger pour les intérêts militaires allemands. Les Allemands seraient prêts à agir.

Pour l'Albanie

Rome, 18 décembre. On apprend que des transports de troupes à destination de l'Albanie partent d'Ancone. L'escadre anglaise convoie les transports, de concert avec les navires italiens.

Autriche et Etats-Unis

New-York, 18 décembre. Reuter. — La presse attend en général le texte officiel de la note autrichienne relative à l'Ancona pour la commenter. Mais les journaux, qui se basent sur l'analyse télégraphique, qualifient la note d'insolente et d'évasive. Ils y voient la main de l'Allemagne, qui a saisi cette occasion d'exposer sa future attitude à l'égard des Etats-Unis.

Le tribunal fédéral des assurances

Berne, 18 décembre. V. — Le Conseil fédéral a discuté et approuvé, ce matin samedi, le projet de loi fédérale sur l'assurance des accidents de travail. Le projet de loi est soumis aux Chambres sur l'organisation et la procédure du tribunal fédéral des assurances.

Décès

Aarâh, 18 décembre. (B.) — On annonce la mort, survenue à Wohlen, de M. Helbling, directeur de musique. H. Helbling était Saint-Gallois d'origine. Il a été trente ans directeur et professeur de musique à Wohlen et s'est acquis comme tel de grands mérites. Il était âgé de 60 ans.

L'incorporation du clergé russe

Pétrograd, 18 décembre. Le Saint-Synode a donné son agrément à l'incorporation dans l'armée des clercs n'ayant reçu que les ordres mineurs et âgés de moins de 30 ans.

Emprunt norvégien

Christiania, 18 décembre. Le ministre des finances a conclu avec la National-City-Bank, de New-York, un emprunt de 600 millions de dollars à 6%, remboursable en sept ans.

M^{me} Asquith

Londres, 18 décembre. Havas. — M^{me} Asquith a intenté un procès au journal Globe qui, sans la nommer, l'avait cependant accusée de témoigner trop de sympathies aux prisonniers allemands en Angleterre.

La question du change

Paris, 18 décembre. (A.) — La question de l'amélioration du change préoccupe les ministres des finances des Etats alliés. M. Ribot, accompagné de M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, et de M. Mac Kenna, accompagné de lord Reading et du gouverneur de la Banque d'Angleterre, ont eu une conférence à Boulogne en vue de rechercher les moyens d'enrayer la hausse du change aux Etats-Unis.

On a envisagé surtout la mise en commun des ressources métalliques des puissances de l'Entente, ressources abondantes et sans cesse accrues. La maison Brown Brothers, représentant un groupe de banques américaines, a ouvert à un syndicat de banques françaises, groupées sur l'initiative de la Banque de France, un crédit de vingt millions de dollars réalisable par tirages d'acceptations. Ce crédit sera utilisé pour le règlement d'exportations américaines en France. C'est la première opération de ce genre traitée par les Etats-Unis, depuis que la loi de réserve fédérale, entrée en vigueur au mois de novembre dernier, a autorisé les banques à escompter les acceptations.

L'accident de Southfield

Londres, 18 décembre. Havas. — Des scènes déchirantes se sont déroulées dans l'accident de Southfield (voir Faits divers). Des ouvriers, de nombreuses femmes et des enfants occupaient l'avant-train, où les portières grippées ne pouvaient plus s'ouvrir. Plusieurs victimes eurent les jambes prises entre les débris de bois, lorsque soudain les gaz firent explosion. De nombreux voyageurs furent brûlés vifs.

SUISSE

Pour la paix

Berne, 18 décembre. Le comité exécutif du congrès international pour l'étude des bases d'une paix durable a siégé hier vendredi, à Berne, en présence des délégués de sept nations et de plusieurs membres des Chambres fédérales.

M. Locher, conseiller d'Etat, de Berne, a prononcé une allocution de bienvenue. Plusieurs délégués étrangers ont annoncé leur arrivée pour aujourd'hui, samedi. Les débats du congrès continuent.

Le tribunal fédéral des assurances

Berne, 18 décembre. V. — Le Conseil fédéral a discuté et approuvé, ce matin samedi, le projet de loi fédérale sur l'assurance des accidents de travail. Le projet de loi est soumis aux Chambres sur l'organisation et la procédure du tribunal fédéral des assurances.

Décès

Aarâh, 18 décembre. (B.) — On annonce la mort, survenue à Wohlen, de M. Helbling, directeur de musique. H. Helbling était Saint-Gallois d'origine. Il a été trente ans directeur et professeur de musique à Wohlen et s'est acquis comme tel de grands mérites. Il était âgé de 60 ans.

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

ALIMENT DE FORCE OVOMALTINE. n'est pas seulement le plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute-puissance nutritive le plus avantageux des aliments de force. Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où. H 6715 Y 4274 A. D. WANDER S. A., BERNE

Les familles Delaspre et leurs parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le grand deuil qu'elles viennent d'éprouver.

Jeune homme robuste, sachant soigner le bétail, conduire les chevaux et connaissant les travaux de campagne

demande place

Escrire à **Jos. Jenni, Hôtel des Palmiers, Montreux.**

ON DEMANDE

représentants

capables, bien introduits auprès des magasins de cigares et épiceries.

Offres avec références, sous chiffres B 3945 G, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Saint Gall. 4683

FILLE

sachant bien faire la cuisine (pouvant momentanément coucher chez elle) est demandée dans petit ménage de la ville. Entrée immédiate.

S'adresser sous H 5151 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

ON DEMANDE

à fin décembre, pour 3 chevaux

un cocher

sérieux et entendu. Indiquer références et présentations.

S'adresser: **Major de Biesbach, Séaurra, Fribourg.**

REPRÉSENTANT

d'une grande fabrique de meubles fournis directement aux particuliers des chambres à coucher, salons, etc.

S'adresser sous H 4921 F, à la Société Anonyme suisse de publicité H. & V., à Fribourg.

Un homme de confiance connaissant la conduite et les soins des chevaux est demandé comme

postillon

S'adresser à **J. Remy, voir-turier, Bulle.** 4684

DEMOISELLE

disposant d'excellentes références, connaissant le français et l'allemand, demande place tout de suite dans un bureau ou comme institutrice auprès d'enfants.

Adresser offres sous chiffres H 5151 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 4680

Piano Pleyel

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Excellent piano droit Pleyel, de Paris, palissandre, 7 octaves, en parfait état, garanti sur facture, à vendre 450 fr. net au comptant.

Félics Frères S. A., Neuchâtel.

Librairie-Papeterie

Ancienne Maison A. Garin

J. JAQUEMOUD

successeur

Corraterie, 20, GENEVE

GRAND CHOIX

DE

Livres d'étranges

LIVRES de PRIÈRES

des Maisons Mame-D'écles

Assortiment d'images

ET

d'articles religieux

COFFRES-FORTS

GOUGAIN & FILS

Fribourg

Pâtes à bon marché

spaghettis, macaronis, nouilles, 10 kg. p. coll postal Fr. 7.95 100. Billes grises chataignes 10 kg. Fr. 4.50 franco. Fils de S. Notari, Lugano.

Banque Cantonale fribourgeoise

CAISSE D'ÉPARGNE

Les carnets d'épargne de notre établissement peuvent être présentés dès aujourd'hui à nos guichets pour inscription des intérêts de l'année 1915. Ceux-ci peuvent être touchés immédiatement; les intérêts non retirés seront ajoutés au capital pour devenir, à leur tour, productifs d'intérêts.

Fribourg, le 15 décembre 1915.

LA DIRECTION.

TABLEAUX & GLACES

se vendent même en-dessous du prix d'achat

J. SCHWAB, tapissier, Fribourg

HALLS AUX MEUBLES

Vente directe de la Fabrique au PARTICULIER

Au comptant: Fr. 23.—

Au comptant: Fr. 23.—

Montres de précision SÉLECTION

en forte boîte argent, cuvette intérieur argent, excellent mouvement, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé, 1^{re} qualité

au comptant: Fr. 23.—

N° 3016. La même en savonnette, au comptant Fr. 80.—

Grand choix de montres pour Messieurs et Dames

GRANDE VARIÉTÉ de montres-bracelets.

Prix sans concurrence.

Choix sans égal.

Catalogue illustré gratis & franco

COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE

87, rue de la Paix, LA CHAUX-DE-FONDS

MODÈLE

SIVOUSTOUSSEZ

prenez les véritables **BONBONS** des **BOURGEOIS DE SAPHIN**

Méfiez-vous des imitations. EXIGEZ LE NOM **HENRI ROSSIER**

20 ANS DE SUCCÈS

Henri Rossier, Lausanne

Avoinnes indigènes

Je suis acheteur de toute marchandise, paiement comptant à 25 fr. les 100 kg., avec prime pour les lots spéciaux. On prête les sacs. H 25645 L 4350

L. BOURGEOIS, Yverdon.

Chronomètres INNOVATION

Vente directe du fabricant aux particuliers

5 et 10 ans de garantie - 12 mois de crédit - 8 jours à l'essai

Echappement ancre 15 rubis, forte boîte contrôlée. Réglage de précision.

Plus 12,000 chronomètres d'innovation en usage. Nouveautés.

Fr. 48.— à comptant

Fr. 53.— à terme

No 3276 Boîte argent, cuvette argent, galvanée, cuvette argent. Au comptant Fr. 48.— A terme Fr. 53.—

No 3290 Boîte savonnette plaqué or avant 10 ans, décor guilloché. Au comptant Fr. 63 50 A terme Fr. 70.—

Av. Raymond-Gilbert, Fr. 3.— de plus 5 ans de garantie. Acompte 5 Fr. Par mois 5 Fr.

No 1904. Boîte savonnette or 14 kar. contrôlée, poêle usée, cuvette métal. Au comptant Fr. 150.— A terme Fr. 180.—

No 1905. Boîte savonnette or 14 kar. contrôlée, poêle usée, cuvette métal. Au comptant Fr. 210.— A terme Fr. 235.—

No 1906. Boîte savonnette or 16 kar. contrôlée, poêle usée, cuvette or, 3 fonds or. Au comptant Fr. 230.— A terme Fr. 258.—

10 ans de garantie. Acompte 20 Fr. Par mois 12 Fr.

Pensez aux grands avantages de notre système de vente "innovation"

EXACTES NO 3276 ELÉGANTES!

A. MATTHEY-JAQUET, Fabrique Innovation, Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.

La première du genre en Suisse. — Toujours imitée, jamais égale.

Demandez nos catalogues gratis et franco. Deux droits de registre, révisés et bijouterie. Agents sérieux et honnêtes demandés. Indiquer le nom du journal.

CRÉDIT GRUYÉRIEN

Bulle

Capital: 1 million de francs

OPÉRATIONS de BANQUE de toute nature

notamment ESCOMPTE et ENCAISSEMENT d'effets de commerce, chèques, etc.; DÉLIVRANCE de chèques sur tous pays; PRÊTS contre billets à ordre sur cautionnement ou autres garanties; OUVERTURE de crédits en Compte courant; ACHAT et VENTE de TITRES et exécution d'ordres de bourse; ENCAISSEMENT de COUPONS et TITRES remboursables; CHANGE de MONNAIES et BILLETS de banque ÉTRANGERS; GARDE et GÉRANCE de titres; LOCATION de CASIERS de COFFRES-FORTS dans une chambre blindée, à l'abri du vol et de l'incendie; SOUSCRIPTION à toutes les émissions suisses et étrangères; RÉCEPTION de DÉPÔTS à intérêts, en carnets d'épargne, en compte courant et à terme.

Pour les dépôts à terme il est bonifié actuellement:

à 3 ans, le 4 1/4 %

à 5 ans, le 5 %

TITRES NOMINATIFS OU AU PORTEUR

Discretion absolue

TRANSFERTS FUNÉBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FRAT Genève

ANGELME MURITH, succ. Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg:

BULLE, M. Joseph BAUDERE, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile SCHROETER.

ROMONT, M. Charles CLÉMENT, ébéniste.

ESTAVAYER-LE-LAC, MM. DIETRICH, frères, ébénistes.

SOUFFREZ-VOUS

de MAL de GORGE, RHUME, BRONCHITE, RHUMATISME, LUMBAGO, TORTICOLIS, NEURALGIE, POINTS DE CÔTÉ ou de toute autre affection causée par le froid?

EMPLOYEZ LE

THERMOGÈNE

C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère à la peau.

REFUSEZ

toute imitation ou contrefaçon du Thermogène comme vous refuseriez une fausse pièce de monnaie.

La boîte Fr. 1.50 dans toutes les pharmacies.

Nouveauté

Guêtres lacées

remplaçant la botte

modèle exclusif

prix frs. 9,80

Bonnard frères

Lausanne

Banque Commerciale & Agricole, Fribourg

Nous payons en compte courant

par obligations à 3 ou 5 ans

4 3/4 %

5 1/4 %

Malgré le manque général de chaussures notre grand magasin est complètement assorti en tout genre. Demandez notre catalogue!

Rod. Hirt & fils

Lenzburg.

FROMAGES

Lundi 20 décembre, jour de la foire, sur la place du marché, à Châtel-Saint-Denis, le roussigé se trouvera avec des fromages de toute qualité, et des vacherins (spécialité pour la fondue et pour la main).

4675

PUGIN, fromager, Riaz.

TRANSPORTS FUNÉBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FRAT Genève

ANGELME MURITH, succ. Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de suite

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg:

BULLE, M. Joseph BAUDERE, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile SCHROETER.

ROMONT, M. Charles CLÉMENT, ébéniste.

ESTAVAYER-LE-LAC, MM. DIETRICH, frères, ébénistes.

La Banque de l'Etat de Fribourg

AVISE

les déposants en Caisse d'Epargne qu'ils peuvent toucher, dès ce jour, les intérêts échéant au 31 décembre prochain.

Les livrets de dépôts doivent être présentés pour l'inscription des intérêts à percevoir. Les intérêts non touchés seront ajoutés au capital.

Fribourg, le 16 décembre 1915.

LA DIRECTION.

Avis important

J'avise l'honorable public que j'ai ouvert une succursale à la

RUE DE LA BANQUE, 22

où j'achète au prix du jour: chiffons, drap neuf, fer, vieux métaux, crin, peaux brutes et vieux caoutchouc.

J' RANGHEARD

Dépôt principal: Planché inférieure, près du Gaz

Adressez vous directement au Fabricant

MONTRE MUSETTE

5 ans de garantie — Infaillible — Élégante — Solide

Ancre 15 rubis, forte boîte argent 1000/1000 contrôlée, superbe décor.

A TERME: Fr. 35.—

Acompte, Fr. 5.— Par mois Fr. 5.— Au comptant: Fr. 31 50

Demandez, gratis et franco, le nouveau catalogue illustré des montres « MUSETTE »

aux seuls fabricants:

Guy-Robert & Co

« Fabrique Musette »

LA CHAUX-DE-FONDS

Maison suisse fondée en 1871

E. de spécialiste pour la formation de

CHAUFFEURS d'AUTOMOBILES

Louis Lavanchy, 30, avenue Bergières, Lausanne. Brevet professionnel garanti en 3 semaines. Plus de 1200 chauffeurs formés par nos soins.

Etablissement de ce genre le plus sûr et le plus sérieux. Demandez prospectus gratuits. Téléphone 38.04.

Commerce de meubles et de literie

Fr. BOPP, tapissier

Rue du Tir, 8, FRIBOURG

à côté de la Banque populaire

Malgré la hausse énorme sur tous les articles et ensuite d'achats avantageux faits à l'avance, je peux encore vendre à des prix modérés et jusqu'à épuisement du stock, tous meubles, lits et fournitures.

Profitez de l'occasion, car tout renchérit

LA MONTRE PIE X

ou montre « Benedictio »

chaque pent l'obtenir avec le portrait du Souverain Pontife et le fac-similé de sa signature, comme modèle ci-contre, pour messieurs:

N° 1 Boîte métal, bon mouvement cylindre Fr. 10.—

N° 2 Boîte métal, bon mouvement ancre Fr. 16.—

N° 3 Boîte argent, mouvement ancre, très soigné Fr. 20.—

N° 4 Boîte argent, mouv. ancre, haute précision Fr. 26.—

POUR DAMES:

N° 5 Boîte argent, bon mouvement cylindre Fr. 17 50

N° 6 Boîte argent, mouv. cylindr., haute précision Fr. 25.—

contre remboursement, avec bulletin de garantie de 5 ans.

C. WOLTER-MERI, Fabrique d'horlogerie Chaux-de-Fonds

Paiement des intérêts pour 1915 sur carnets d'épargne

Les porteurs de nos carnets d'épargne sont avisés qu'ils peuvent, à partir du 15 décembre, toucher leurs intérêts pour 1915. Les intérêts non retirés jusqu'à la fin de ce mois seront ajoutés au capital. Les carnets peuvent être présentés pour l'inscription relative dans le courant de l'année prochaine.

Fribourg, le 14 décembre 1915. H 5078 F 4606-1351

Banque Populaire Suisse.

FLUME

et Flume, se vend avec grand rabais.

J. SCHWAB, tapissier, Fribourg, 147, Grandes Ramnes, 165. H 4920 F 4493

Le cadeau le plus utile, de valeur et de première nécessité que l'on puisse offrir, est sans contredit une des célèbres machines à coudre « La Colombe » à main, dep. 55 fr.; à pied, depuis 125 fr. Ces machines à coudre sont les plus appréciées par leur marche facile et silencieuse, leur fini incomparable, leur meuble élégant, leur solidité à toute épreuve. Garantie 5 ans sur facture. Catalogue gratis et franco.

LAUSCHY, PAYERNE

Rabais important aux revendeurs.

A LOUER

pour le 25 juillet 1916, à la rue de Romont:

1^{er} étage, 2 chambres pouvant servir de bureaux ou 3 chambres avec cuisine et dépendances;

2nd étage comprenant 3 chambres, cuisine et chambre de bonne.

S'adresser par écrit, sous H 5135 F, à la Société Anonyme suisse de publicité H. & V., à Fribourg. 4672

On demande à louer, pour tout de suite, un

BON CAFÉ

S'adresser à **M. Bourgard, Alphonse, voyageur, Beaurgard, Fribourg.** 4670

Coffres-forts en acier S. M.

Occasion, un gr. coffre-fort pour caisse d'épargne, archives, etc. Prix réduits.

Assortiment en magasin.

R. ERLEBACH, constr. Fribourg

Demande d'appartement

pour le 25 juillet 1916

Une dame seule demande un appartement de 2 ou 3 pièces, au 2nd étage, confortable, dans le haut de la ville (comme rue de l'Hôpital), avec gaz si possible.

S'adresser sous H 5081 F, à la Société Anonyme suisse de publicité H. & V., à Fribourg.

AUTOMOBILE

4 cyl., magnéto Bosch, bonne marque, très économique, marche parfaite, faisant joli camion, à vendre tout de suite, 1200 fr. Occasion unique.

Off. es sous V 5888 L, à la Soc. An. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne. 4677

PERDU

de Pérolles à la rue des Alpes, une montre bracelet.

La rapporter, sous H 5159 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg.